

# CIRCULAIRE DE RENTRÉE 2022

## Lycée Professionnel\*

### Enseignement Supérieur voie scolaire

Le lycée Jean Rose a choisi de dématérialiser au maximum les documents de sa circulaire de rentrée afin d'opter pour une démarche écologique et citoyenne.

**Les dates et horaires de rentrée sont disponibles sur un document spécifique à télécharger.**

Fin juillet, un courrier vous est parvenu comportant, outre la lettre de rentrée, **des fiches à compléter et à rendre au professeur principal le jour de la rentrée :**

- Un coupon règlement EPS
- Un coupon d'inscription à l'association sportive
- Une autorisation de sortie pour les classes de 2ndes professionnelles AEPA et ASSP
- La fiche d'inscription à la cafétéria est à nous retourner par courrier, pour le 23 août 2022, accompagnée du chèque, à LTP-UFA Jean Rose, 20 rue de Chaage, 77100 Meaux.

Par ailleurs, vous trouverez en ligne au format PDF les documents suivants :

#### **Informations générales**

Lettre de rentrée 2022  
Dates et horaires de rentrée  
Stages et Périodes de formation en milieu professionnel  
Liste des fournitures de la 3ème Prépa Métiers

(Pour toutes les autres sections, chaque enseignant définira à la rentrée sa liste de matériel).

#### **Filière sanitaire et sociale**

Courriers spécifiques de rentrée 2022  
Courrier sur le voyage d'intégration

#### **EPS**

Règlement EPS  
Le projet d'AS du LTP Jean Rose

#### **Cafétéria**

Règlement de la cafétéria

\* La 3ème Prépa Métiers est intégrée au lycée professionnel

L'accueil du lycée Jean Rose (situé au 20 rue de Chaage) est ouvert en période scolaire,  
les lundi, mardi et jeudi de 8h15 à 17h30  
le mercredi et le vendredi de 8h15 à 17h00 .

## CORRESPONDANCES FAMILLE-ETUDIANT-ETABLISSEMENT

Dans le cadre de la dématérialisation des documents, l'intégralité des échanges entre la famille ou l'étudiant et l'établissement, particulièrement la vie scolaire ou étudiante, se fera par l'intermédiaire de l'application ECOLEDIRECTE\*\* soit par le menu « carnet de correspondance » soit par le menu « messagerie ».

Le carnet de correspondance papier est donc abandonné au profit d'une communication numérique. Nous vous recommandons vivement de télécharger l'application sur votre téléphone mobile.

## REGLEMENT INTERIEUR

Le règlement intérieur sera disponible dans l'espace Familles sur ECOLEDIRECTE.\*\*

## LES HORAIRES DES COURS

Matin :	08h30-09h25	Après-midi :	12h25-13h20
	09h25-10h20		13h35-14h30
	10h35-11h30		14h30-15h25
	11h30-12h25		15h40-16h35
			16h35-17h30
			17h30-18h25

L'emploi du temps sera communiqué aux lycéens et étudiants, par le Professeur Principal/Référent le jour de la rentrée.

**ATTENTION: les entrées et sorties des lycéens et étudiants dans l'établissement ne seront possibles qu'aux horaires suivants:**

**Le matin : 8h à 8h35 - 9h20 à 9h25 - 10h20 à 10h35 - 11h30 à 13h40**

**L'après-midi : 14h25 à 14h30 - 15h25 à 15h40 - 16h30 à 16h35 - 17h25 à 17h30 - 18h20 à 18h30**

## LES RETARDS ET LES ABSENCES

Les parents doivent prévenir la vie scolaire le plus vite possible en appelant un des numéros suivants :

01 60 09 88 61 - Sandra MEUNIER référente vie étudiante pour l'enseignement supérieur

01 60 09 88 56 - Vincent MAFILLE référent vie scolaire pour le lycée professionnel

Que ce soit pour un retard ou une absence : l'élève doit **OBLIGATOIREMENT** se présenter au Responsable de la Vie Scolaire/Étudiante dont il dépend avant de se rendre en cours.

**ATTENTION** : Les ABSENCES pour motifs personnels et familiaux (leçons de conduite, rendez-vous médecins/spécialistes, contacts avec entreprises, vacances anticipées, obligations administratives, etc...) **NE SONT PAS TOLEREES**.

**Parents, nous vous demandons instamment de ne pas cautionner les absences de vos enfants.**

\*\* ECOLEDIRECTE : plateforme de communication Etablissement/Parents - Elèves. Un code d'accès sera communiqué aux parents et élèves/étudiants entrants dès la rentrée.

## ÉVALUATIONS ET SUIVI SCOLAIRE

1. Chaque classe est sous la responsabilité d'un Professeur Principal ou Référent qui reçoit les parents sur rendez-vous (par l'intermédiaire de la messagerie ECOLEDIRECTE). Il est également possible de prendre rendez-vous par téléphone auprès du Chef d'Etablissement, du Directeur-Adjoint ou de la coordinatrice de filière.
2. Pour contrôler le travail de leur enfant, les parents ont à leur disposition, par l'intermédiaire d'**ECOLEDIRECTE\*\***, l'ensemble des notes saisies par les enseignants.  
Par ailleurs, des bulletins semestriels sont déposés sur l'espace Familles d'**ECOLEDIRECTE**  
Des réunions de Parents/Professeurs ont lieu en février. Les professeurs sont présents pour expliquer les méthodes et s'entretenir avec les parents.
3. Les permanences sont obligatoires sauf en enseignement supérieur.  
En aucun cas, un élève ne peut sortir de l'établissement dans la journée, **sans une autorisation.**
4. Des devoirs sur table, des examens blancs ou des partiels pour l'ensemble des classes sont organisés selon un calendrier qui vous sera fourni à la rentrée. **Ils peuvent être programmés le mercredi après midi.**

## DÉCOUPAGE DE L'ANNÉE SCOLAIRE

***Pour toutes les sections, le découpage de l'année est en semestres :***

1er semestre du 1er septembre 2022 au 20 janvier 2023  
2nd semestre du 23 janvier 2023 à la fin des cours

## STAGES - PÉRIODES DE FORMATION EN MILIEU PROFESSIONNEL

Sur certaines périodes de l'année scolaire, les lycéens et étudiants sont appelés à effectuer des stages en entreprises (voir fichier à télécharger pour le calendrier des stages 2022/2023).  
Sachez que nous sommes toujours à la recherche de terrains de stage. Si vous pouvez nous aider dans ce domaine, n'hésitez pas à nous contacter.

## COMPORTEMENT - TENUE VESTIMENTAIRE

En référence au projet éducatif de l'établissement et au règlement, une attention particulière sera demandée aux élèves en ce qui concerne :

1. Le comportement à l'intérieur **et** aux abords de l'établissement (attitude décente), respect du voisinage, des personnes et des locaux mais aussi respect des voies de circulation, des barrières de sécurité.
2. Le tabac : conformément à la réglementation en vigueur (février 2007), il est strictement interdit de fumer dans l'enceinte de l'établissement. L'usage de la cigarette électronique est également interdit.
3. Tenue : une tenue correcte est attendue. Les tenues de sport sont réservées aux cours d'EPS sauf consigne particulière. Selon l'emploi du temps des classes, une tenue de représentation conforme à celle d'un entretien d'embauche sera exigée.

## SORTIES ET VOYAGES D'INTÉGRATION

Les classes de 2nde Professionnelle AEPA et ASSP feront un voyage d'intégration les 15 et 16 septembre 2022 à Beaune.

Les classes de 3ème Prépa Métiers, 2ndes GATL et MRC feront une sortie d'intégration à Jablines. La date et les modalités de cette sortie seront communiquées à la rentrée.

## LES CONGÉS SCOLAIRES

Vacances	Du (après les cours)	Au (le matin)
Toussaint	Vendredi 21 octobre 2022	Lundi 7 novembre 2022
Noël	Vendredi 16 décembre 2022	Mercredi 4 janvier 2023 <span style="color: orange;">Réunion pédagogique le mardi 3 janvier 2023</span>
Hiver	Vendredi 17 février 2023	Lundi 6 mars 2023
Printemps	Vendredi 21 avril 2023	Mardi 9 mai 2023
Vacances d'été	Vendredi 7 juillet 2023	

## QUELQUES DATES IMPORTANTES DE L'ANNÉE 2022/2023 Calendrier définitif communiqué en début d'année

**Vendredi 2 septembre 2022 à 9h** : célébration d'accueil des entrants de BTS 1 en voie scolaire

**Lundi 5 septembre 2022 à 10h35** : célébration d'accueil des entrants du LP\* (3ème Prépa Métiers, 2ndes pros)

**Vendredi 9 septembre 2022 à 17h45** : réunion de parents des formations en voie scolaire.

**Jeudi 10 novembre 2022** : journée pédagogique.

**Jeudi 8 décembre 2022** : Journée diocésaine. Commémoration du vœu de Mgr Marbeau

**Mardi 3 janvier 2023** : journée pédagogique

**Vendredi 27 janvier 2023 en soirée** : portes ouvertes pour les formations bac+2 et bac+3

**Vendredi 10 février 2023 en soirée** : réunion de parents - entretien individuel pour l'enseignement supérieur en voie scolaire

**Samedi 11 février 2023 sur la matinée** : réunion de parents - entretien individuel pour le LP\*

**Du 13 février au 17 février 2023** : semaine internationale sur le thème de l'Afrique.

**Vendredi 11 mars 2022** : journée pédagogique.

**Lundi 20 mars 2023** : fête de l'établissement sous le patronage de St Joseph

**Samedi 25 mars 2023 sur la matinée** : portes ouvertes pour toutes les formations

\*LP : Lycée Professionnel